



Antenne Saint-Juéry - Mairie
81160 SAINT-JUERY
Tél : 05.63.76.06.83.
eau@grand-albigeois.fr

CONTRAT DE MENSUALISATION
Facture Eau et Assainissement
A compléter uniquement si vous souhaitez bénéficier de la mensualisation

<p>Conditions d'adhésions :</p> <ul style="list-style-type: none">-Signer le présent contrat et remplir l'autorisation de prélèvement en joignant un RIB et faire parvenir votre demande au Service Eau Potable-Tout engagement est conclu pour 12 mois. <p>Echéancier :</p> <ul style="list-style-type: none">-Un échéancier vous sera adressé une fois par an.-Il fera apparaître le montant et les dates des mensualités.-Les prélèvements seront effectués chaque 10 du mois, de février à octobre et le solde en décembre.-Les mensualités sont calculées en fonction de votre consommation estimative (80% de votre consommation de l'année précédente). <p>Facture annuelle :</p> <ul style="list-style-type: none">-A la suite de la dernière relève de l'année vous recevrez une facture indiquant le solde à régler.-Si les prélèvements ont été trop élevés, le surplus sera automatiquement remboursé sur votre compte.-Si les prélèvements ont été inférieurs, le solde, déduction faite des prélèvements déjà effectués, sera prélevé sur votre compte le 10 du mois suivant.	<p>Modification du contrat :</p> <ul style="list-style-type: none">-Changement du compte à prélever : remplir une autorisation de prélèvement et fournir un RIB avant le 15 du mois en cours pour que la modification intervienne dès le mois suivant.-Renouvellement et fin de contrat : sauf avis contraire de votre part, votre contrat de mensualisation est reconduit automatiquement l'année suivante.-Changement d'adresse : lors de votre déménagement prévenez le service EAU POTABLE et indiquez-lui votre nouvelle adresse. Une facture de solde sera établie. <p>Échéances impayées :</p> <ul style="list-style-type: none">-Deux incidents de paiement conduisent à la perte du bénéfice de la mensualisation. <hr/> <p>DATE :</p> <p>NOM DE L'ABONNÉ :</p> <p>N° CONTRAT :</p> <p>Signature précédée de la mention « Bon pour acceptation »</p>
--	---